

L'Europe en mal de solidarité

Union européenne L'absence d'une base sociale commune met en danger le projet européen.

Entretien Gilles Toussaint

Soixante ans après la signature des traités de Rome, le pari des pères fondateurs ne s'est pas concrétisé : l'intégration économique n'a pas entraîné une harmonisation sociale. Alors que l'UE traverse de violents trous d'air, cette question revient inévitablement sur la table. Mais le chemin reste pavé d'obstacles, explique Philippe Pochet, directeur général de l'Institut syndical européen.

Pourquoi la dimension sociale est-elle restée le parent pauvre de la construction européenne ?

Il y a eu différentes tentatives pour construire une Europe sociale, mais qui n'ont pas abouti à grand-chose. Dans les années 60, l'idée n'était pas de créer une sécurité sociale européenne, mais de créer une égalité sur tous les territoires, c'est-à-dire qu'un travailleur européen qui vient en Belgique ait les mêmes droits qu'un travailleur belge. Après la crise de 1973, un agenda s'est développé autour de l'égalité homme-femme, des restructurations... Puis il y a eu le tournant libéral sous Thatcher et Reagan, où le social est passé à l'arrière-plan. Delors a tenté de relancer cette question avec les partenaires sociaux dans les années 90, avec certaines réussites. C'est à ce moment que l'idée d'un socle de

droits communs comme base minimale est apparue, alors que l'on déréglementait dans tous les sens.

Le grand tournant s'est produit en 2004-2005 avec l'élargissement. Contrairement à ce qu'avaient fait l'Espagne et le Portugal, qui ont choisi de tirer leur modèle social vers le haut en adhérant à l'UE, cela n'a pas été les cas pour les nouveaux pays membres issus de l'ex-bloc communiste. Cela a abouti à des migrations de travailleurs et à organiser une mise en concurrence structurelle entre travailleurs à l'intérieur des Etats membres.

"Si rien ne se fait, tous les symptômes des années 30 sont là."

PHILIPPE POCHET

Directeur général de l'Institut syndical européen (Etui).

La crise de 2008 a bousculé les choses, mais pas dans le sens que l'on attendait...

Non, à partir de 2010, on a mis la crise sur le dos du manque de dérégulation. La grande majorité des gouvernements européens étaient à droite, tout comme la Commission Barroso et le Parlement. Dans ces conditions, il n'y avait aucune raison de voir émerger une politique sociale ambitieuse.

Le Royaume-Uni a toujours été réticent à ce projet de pi-

lier social, c'est aussi le cas d'autres pays ?

Oui. De façon plus étonnante, les pays scandinaves ont toujours été très réticents. Ils considèrent qu'ils savent défendre leur modèle social dans la globalisation; l'UE étant perçue comme une mini-globalisation. Ils y sont effectivement arrivés jusqu'ici. Ils préfèrent trouver des accords nationaux et ne voient pas pourquoi transférer cela au niveau européen où le rapport de force serait moins bon pour eux. Si les meilleurs de la classe en la matière freinent, cela déforce la capacité de construire une Europe sociale.

Où en est-on aujourd'hui ?

La question qui se pose est de savoir si l'on peut avoir une Union sans aucun fondement social. Et la réponse est en partie non. Les rapports de force n'ont pas vraiment changé, mais il y a une prise de conscience chez une partie des élites du fait qu'en allant trop loin, on risque de mettre en danger le marché ou le projet européen lui-même. Le Brexit a en partie été motivé par des questions sociales.

Quels sont les éléments clés qui devraient se trouver dans ce pilier commun ?

Pour les pays membres de l'Union monétaire, il faut commencer à discuter pour montrer que la seule façon de rester ensemble n'est pas de déréguler, mais d'imaginer des solidarités. Il faut voir comment on peut aider des pays confrontés à un choc qui entraîne plus de chômage, sans avoir à faire de la dévaluation sociale. Il y a notamment des réflexions sur une assurance-chômage complémentaire commune. Il y a aussi la question salariale. Tout le monde sait bien que l'on n'aura pas un salaire minimum identique dans toute l'Europe, mais on doit trouver une certaine équité en décidant par exemple que 60 % du salaire médian dans chaque pays doit correspondre à ce salaire minimum.

Pensez-vous que la dimension sociale peut contribuer à relancer le projet européen ?

Il y a des fenêtres d'opportunités, mais ce ne sera pas un déclic qui va se faire d'un coup. Il est clair que l'on est face à une transition digitale et écologique et que si l'on veut éviter d'aboutir à des sociétés conflictuelles et incontrôlables dans le futur, on ne peut pas faire l'économie de la question sociale. Si rien ne se fait, vu la montée des populismes et de l'autoritarisme, tous les symptômes des années 30 sont là. Si on n'a rien appris de l'Histoire, on sait comment cela va se terminer.

Les eurodéputés réclament un véritable pacte social

Véronique Leblanc
Correspondante à Strasbourg

Promise par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, en septembre 2015, la consultation sur les droits des travailleurs au XXI^e siècle a été lancée en mars 2016. Mais consulter ne suffit pas, il va falloir légiférer et, avant que la Commission ne s'y attelle, le Parlement européen lui a indiqué des lignes directrices. Celles-ci ont fait l'objet d'un rapport rédigé par la socialiste portugaise Maria Joao Rodrigues avant d'être débattu et adopté jeudi à Strasbourg par 396 voix contre 180 et 68 abstentions.

L'Europe, en crise, a impérativement besoin d'un socle de ses droits sociaux, confirme le texte. La mise à mal de l'Etat providence par la crise financière

et économique de 2008, la mondialisation, l'émergence des nouvelles technologies, la montée généralisée des extrêmes ne lui laissent pas le choix et la réponse devra être à la hauteur des chocs encaissés par les citoyens.

Des propositions en mars

Les eurodéputés réclament dès lors un véritable pacte social qui devra notamment inclure un salaire minimal décent, des "garanties enfant" contre la pauvreté, des initiatives pour l'emploi des jeunes, un accès au logement à des prix abordables, l'introduction d'une carte de sécurité sociale européenne (cumulant les contributions), des conditions de travail décentes pour toutes formes d'emploi (y compris le travail à la demande et les prestations sur les plates-formes numériques), l'interdic-

tion des contrats zéro heure, des rémunérations pour les stagiaires et les apprentis et l'égalité homme/femme.

Soutenu par la gauche, les libéraux ainsi que par le Parti populaire européen (centre droite), le texte a été rejeté par les groupes nationalistes inquiets d'une trop grande ingérence communautaire en matière d'emploi. La Belge Marianne Thyssen, commissaire européenne à l'Emploi et aux Affaires sociales, a quant à elle favorablement accueilli le rapport Rodrigues et confirmé que la Commission publierait ses propositions législatives en mars prochain. L'enjeu en est la conquête de ce fameux "triple A social" promis à l'Europe par Jean-Claude Juncker lors de son discours d'investiture à la tête de la Commission. C'était à Strasbourg, en octobre 2014.